



n°3

les cahiers
Millénaire trois

**L'économie
dans l'agglomération
lyonnaise**
(édition actualisée)

Etat
des lieux
par l'Agence
d'Urbanisme

Invitation au débat

La réflexion prospective et stratégique sur le devenir de l'agglomération lyonnaise engagée par le Grand Lyon est par essence collective. Elle concerne et doit impliquer, outre les élus et les services du Grand Lyon, les partenaires de ce dernier, les habitants de l'agglomération et de nombreux acteurs d'horizons divers.

A partir d'une vision des enjeux à long terme, la démarche doit permettre de construire les options stratégiques de développement de l'agglomération pour le début du siècle prochain. Pour ce faire, elle doit favoriser à la fois l'émergence d'une vision partagée des enjeux, et la constitution d'une culture commune sur un ensemble de questions centrales pour la société locale aujourd'hui : l'environnement, le lien social, la citoyenneté, les technologies de l'information, etc.

La réussite d'une telle entreprise passe nécessairement par un véritable partage des informations et des diagnostics des situations, et par une confrontation et une expression des points de vue et des idées, dans leur diversité.

les cahiers Millénaire 3

Avec les "Cahiers Millénaire 3", diffusés gratuitement, le Grand Lyon s'inscrit dans cette perspective.

Ces cahiers sont le support par lequel :

- sont diffusées les informations fondamentales concernant les différents sujets de la réflexion prospective,
- sont rendues publiques les réflexions et études réalisées par le Grand Lyon dans ses domaines de compétence, intéressantes pour la réflexion prospective,
- est donnée l'actualité de la démarche (comptes-rendus de colloques ou de manifestations...),
- les partenaires et les experts indépendants peuvent exprimer un point de vue, sous leur propre responsabilité.

Les cahiers Millénaire 3 ne sont donc pas des oeuvres définitives et achevées qui concluent des processus de réflexion ; ce sont des documents de travail, qui invitent à la discussion ; des petites pierres mises à la disposition de la construction collective.

Invitation au débat

La réflexion prospective et stratégique sur le devenir de l'agglomération lyonnaise engagée par le Grand Lyon est par essence collective. Elle concerne et doit impliquer, outre les élus et les services du Grand Lyon, les partenaires de ce dernier, les habitants de l'agglomération et de nombreux acteurs d'horizons divers.

A partir d'une vision des enjeux à long terme, la démarche doit permettre de construire les options stratégiques de développement de l'agglomération pour le début du siècle prochain. Pour ce faire, elle doit favoriser à la fois l'émergence d'une vision partagée des enjeux, et la constitution d'une culture commune sur un ensemble de questions centrales pour la société locale aujourd'hui : l'environnement, le lien social, la citoyenneté, les technologies de l'information, etc.

La réussite d'une telle entreprise passe nécessairement par un véritable partage des informations et des diagnostics des situations, et par une confrontation et une expression des points de vue et des idées, dans leur diversité.

les cahiers Millénaire 3

Avec les "Cahiers Millénaire 3", diffusés gratuitement, le Grand Lyon s'inscrit dans cette perspective.

Ces cahiers sont le support par lequel :

- sont diffusées les informations fondamentales concernant les différents sujets de la réflexion prospective,
- sont rendues publiques les réflexions et études réalisées par le Grand Lyon dans ses domaines de compétence, intéressantes pour la réflexion prospective,
- est donnée l'actualité de la démarche (comptes-rendus de colloques ou de manifestations...),
- les partenaires et les experts indépendants peuvent exprimer un point de vue, sous leur propre responsabilité.

Les cahiers Millénaire 3 ne sont donc pas des oeuvres définitives et achevées qui concluent des processus de réflexion ; ce sont des documents de travail, qui invitent à la discussion ; des petites pierres mises à la disposition de la construction collective.

Préambule

Le Grand Lyon a souhaité que soit établi, en partenariat avec les acteurs économiques et en cohérence avec la démarche prospective Millénaire 3, un « schéma de développement économique » (S.D.E.) concernant les quinze années à venir.

Ce projet, dont le maître d'œuvre est l'Agence d'urbanisme, a pour but de déterminer le périmètre d'action et les moyens prioritaires qui ressortissent de la Collectivité, dans la perspective du développement de l'emploi et de la richesse.

L'Agence d'urbanisme a donc entrepris avec les entrepreneurs eux-mêmes et les institutions représentatives une réflexion sur les perspectives de développement dans la région lyonnaise et sur les actions à engager pour, répondre à leurs attentes dans le cadre d'un projet partagé.

La version initiale, « Etat des lieux », a été réalisée lors du lancement du S.D.E. (novembre 1997). Elle a ensuite été diffusée dans le cadre de Millénaire 3, pour lequel nous proposons maintenant une version actualisée. Les travaux du schéma de développement économique conduiront dans les mois à venir à la diffusion d'un diagnostic sur l'économie lyonnaise, point final de la première phase d'élaboration du schéma.



Sommaire

A Les hommes et leur territoire _____ **P5**

- 1. La région lyonnaise :
une population en croissance _____ **P5**
- 2. L'emploi : sensible aux évolutions conjoncturelles _____ **P7**
- 3. Formation : un potentiel important _____ **P9**
- 4. Lyon : une aire d'influence qui s'élargit _____ **P13**

B Un potentiel économique _____ **P15**

- 1. Aperçu général _____ **P15**
- 2. Les secteurs traditionnels
continuent d'affirmer leur dynamisme _____ **P19**
- 3. Des moteurs à «monter en régime» _____ **P21**
- 4. Des activités porteuses d'avenir
souvent liées à la «tradition lyonnaise» _____ **P23**
- 5. Synergie entre monde économique,
collectivités et institutions _____ **P25**

Perspective _____ **P27**

Annexes _____ **P28**



Les hommes et leur territoire

1. La région lyonnaise : une population en croissance

	1975	1982	1990	Variation 75/90	Estimation 90-96
Ville de Lyon	456 037	412 507	415 479	- 8,9 %	6 à 8 %
Grand Lyon	1 119 013	1 106 055	1 134 687	+ 1,4 %	7 %
Aire urbaine	1 364 947	1 412 716	1 507 356	+ 10,4 %	8 %
Rhône-Alpes	4 780 684	5 015 947	5 350 701	+ 11,9 %	

Source : INSEE-RGP - EDF

**Un dynamisme
démographique qui
dépasse largement
celui des autres
métropoles
européennes**

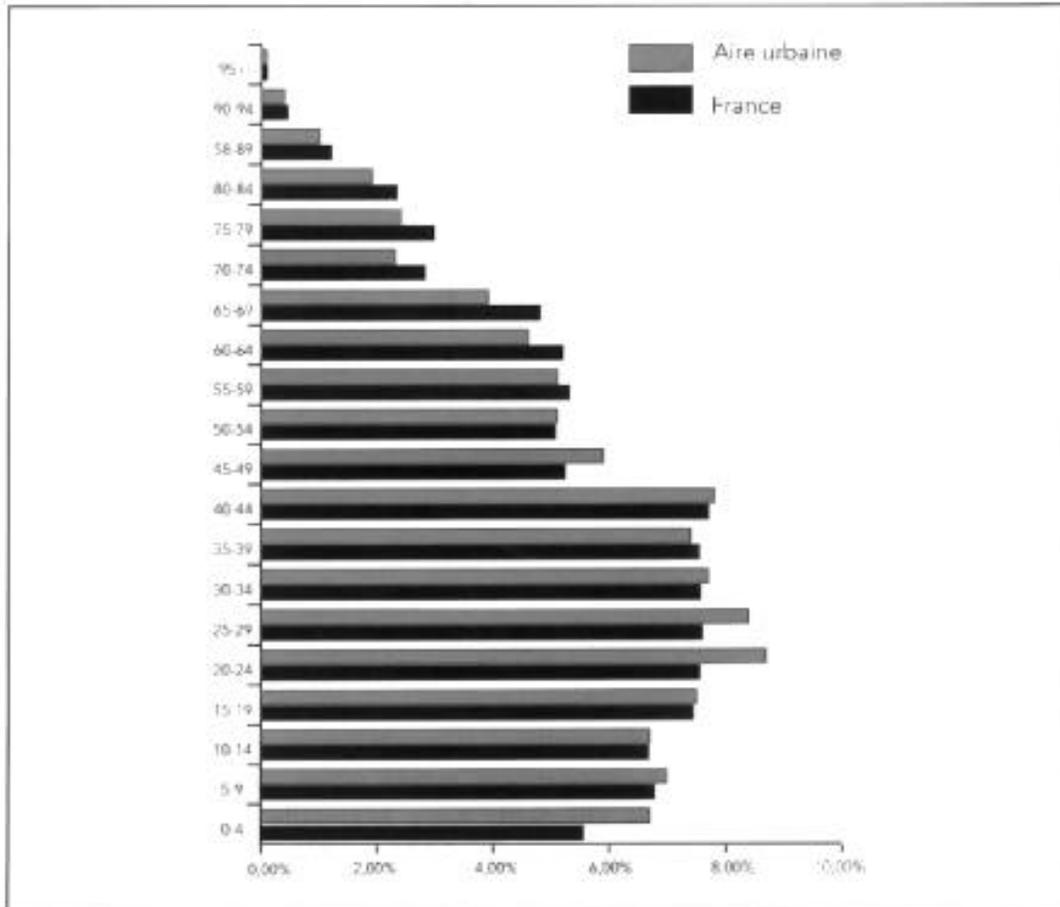
L'aire urbaine a poursuivi sa croissance au cours des vingt dernières années.

Le dynamisme démographique, s'il reste moyen par rapport aux autres pôles urbains français (les villes du Sud, hors Marseille, connaissent des rythmes bien supérieurs), dépasse largement celui des autres métropoles européennes auxquelles Lyon peut se comparer : ainsi, entre 1984 et 1994, Barcelone, Valence, Birmingham, Manchester, Düsseldorf, Munich connaissent une quasi stagnation, voire une régression de leur population.

Ce dynamisme se traduit également par une proportion relativement élevée de jeunes par rapport à la moyenne nationale.



La pyramide des âges en 1990



Source : RGP-INSEE 1990

La structure démographique dans le Grand Lyon reste porteuse de dynamisme, mais à long terme le vieillissement de la population lié à la baisse de la natalité (cf. pyramide des âges) et à l'allongement de la durée de vie, constituent des risques de perte en profondeur de «forces vives», au cas où ces tendances se poursuivraient parallèlement.



2. L'emploi : sensible aux évolutions conjoncturelles

De 1989 à 1995, de fortes «variations» dans l'emploi salarié privé

L'économie lyonnaise est sensible, plus que d'autres aux évolutions conjoncturelles...

D'avantage que la plupart des agglomérations françaises (Paris exceptée), Lyon a subi de plein fouet la crise des années 1990 et a enregistré, jusqu'en 1993, une diminution sensible des emplois salariés privés.

La structure de l'économie lyonnaise¹, avec un poids faible des secteurs bénéficiant de la commande publique ou soutenus fortement par l'Etat (cf. l'armement, l'aéronautique, ...), est sensible, plus que d'autres, aux évolutions conjoncturelles ; en période de dynamique économique, cela devrait favoriser une croissance relativement rapide.

mais la reprise est restée relativement modérée

Cependant, la reprise de ces dernières années, pour réelle qu'elle soit, est restée relativement modérée, permettant tout juste de retrouver fin 1995 le niveau d'emploi de fin 1989. Cette évolution s'est accompagnée d'une progression sensible du chômage.



Emploi salarié privé

	1989	1993	1995	Variation 89/95
Ville de Lyon	192 584	170 887	169 814	- 11,82 %
Grand Lyon	415 677	386 896	397 271	- 4,43 %
Aire urbaine	492 146	475 432	491 383	- 0,15 %
Rhône-Alpes	1 448 920	1 399 491	1 456 234	+ 0,5 %

Source UNEDIC au 31/12

1. L'oeil : cf Davezies et Beckouche «La RUL ou les infortunes de la vertu» - mars 1993

Des modifications rapides dans l'emploi par secteur d'activité

Baisse dans l'industrie et la construction

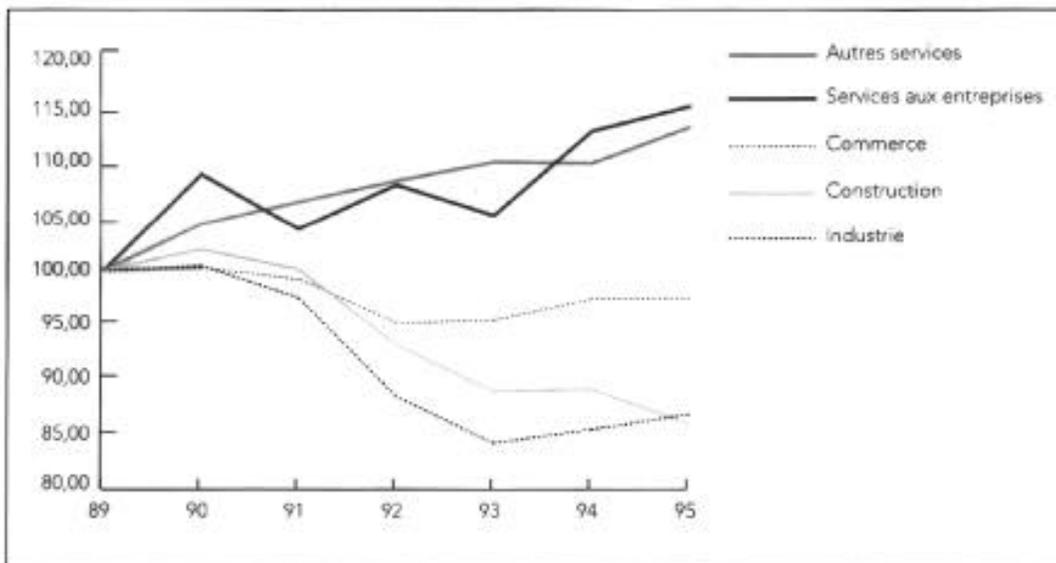
L'emploi dans les activités industrielles est en retrait rapide sur la période 1989-1993 et se stabilise par la suite. Le poids de l'industrie n'est plus que de 27 % de l'effectif salarié privé au 31/12/1995 ; il était supérieur à 31 % fin 1989 : sur la période, plus de 21 000 emplois (soit 14 %) ont été perdus dans l'industrie.

Le secteur de la construction (bâtiment et travaux publics) voit ses effectifs chuter de façon quasi continue sur la période du fait de la réduction de la production immobilière et de la relative stagnation des travaux publics.

Services aux entreprises, éducation et santé en progression

Sur cette période - hormis la stagnation des effectifs dans les activités financières et immobilières (liées à la construction) - les services ont poursuivi leur progression. Les services aux entreprises (+ 15 %, soit 11 200 emplois) et le secteur de l'éducation et de la santé (+ 25 % soit 8 800 emplois) sont les grands bénéficiaires de la progression des effectifs observée.

Evolution de l'emploi salarié privé par grands secteurs (base 100 en 1989)



Source INSEE - UNEDIC au 31/12

3. Formation : un potentiel important

Plus de 100 000 étudiants dans l'agglomération lyonnaise

Second pôle d'enseignement supérieur français

En terme d'image, Lyon n'est pas identifiée autant que certaines villes (Montpellier, Toulouse, Grenoble ...) comme une ville universitaire. Pourtant avec plus de 100 000 étudiants, elle est le second pôle d'enseignement supérieur français au sein d'une région qui, avec Saint-Etienne, et surtout Grenoble, dispose d'un potentiel universitaire très important.

Le développement du pôle d'enseignement supérieur tient notamment à ses universités qui ont vu leurs effectifs s'accroître d'un quart au cours des sept dernières années. Le Plan université 2000 a accompagné cette croissance, les collectivités locales s'engageant elles-mêmes fortement (cf. La Manufacture des Tabacs transformée en faculté).

Les effectifs étudiants

	Effectifs 1996-1997	Effectifs 1989-1990
Lyon 1	27 036	22 932
Lyon 2	24 261	19 045
Lyon 3	18 610	14 743
Total universités	69 907	56 720
Institut Catholique	2 727	3 655
Autres enseignements supérieurs		
I.U.F.M.	2 846	
E.N.S.	447	375
Ecoles d'ingénieurs	8 533	7 047
Ecoles de commerce et de gestion	1 810	1 164
Ecoles administratives et juridiques	469	448
Etudes artistiques	1 462	731
Autres établissements supérieurs	1 778	1 473
Classes préparatoires aux grandes écoles	4 463	3 868
B.T.S.	6 913	8 143
TOTAL	101 355	83 624(*)

(*) Hors Ecoles normales



6 700 diplômés du 3ème cycle en 1995

Lyon occupe une position moyenne dans l'ensemble des spécialités

Premier pôle d'enseignement supérieur après Paris, Lyon apparaît logiquement comme celui qui délivre le plus de diplômes de 3ème cycle. Cependant, si la part des ingénieurs (29 %) est relativement élevée par rapport à la plupart des grandes villes, elle reste inférieure à celle de Lille (33 %), Toulouse (30 %) et Nantes (31 %). A Grenoble, elle est du même ordre. En terme de diplômes universitaires, Grenoble, Toulouse, Strasbourg présentent un profil «sciences» plus marqué que Lyon qui se retrouve en position moyenne dans l'ensemble des spécialités.

Une montée en puissance de l'enseignement supérieur

De nouvelles grandes écoles sont venues renforcer considérablement le potentiel lyonnais constitué au XIXème siècle (Ecole centrale en 1857, ESCIL en 1883, ECAM en 1900, ICPI en 1919). Cette montée en puissance de l'enseignement supérieur s'est traduite par l'implantation de :

- l'INSA (1957),
- l'ISARA (1968),
- l'ENTPE (1976),
- l'ENS Sciences (1987).

Développement des collaborations entre établissements et ouverture à l'international

Et l'appareil lyonnais de recherche et de formation supérieure a multiplié les collaborations :

- l'Institut Polytechnique Lyonnais en 1992,
- liens entre ENS, Lyon I, INSA et Centrale
- C.P.E. en 1994
- ISTIL.

Dans le même temps, les universités et les grandes écoles se sont ouvertes à l'international

- projet MINERVE à Lyon 11,
- EUFORIA à l'initiative de l'INSA.

Les conditions d'une dynamisation nouvelle de l'appareil d'enseignement supérieur sont en place

L'ensemble de ces mouvements, et le fait que les principaux établissements se coordonnent au sein du pôle universitaire lyonnais (P.U.L.), ont créé les conditions d'une dynamisation nouvelle de l'enseignement supérieur lyonnais.



Un pôle scientifique de niveau européen

Le pôle lyonnais est présent et souvent en bonne position dans presque tous les domaines...

... mais il est moins présent dans la biologie appliquée, les sciences de l'univers, l'électronique et l'électricité

Les travaux de l'Observatoire des Sciences et Techniques montrent que le pôle lyonnais est l'un des plus importants à l'échelle nationale. Celui-ci s'appuie sur les points forts suivants :

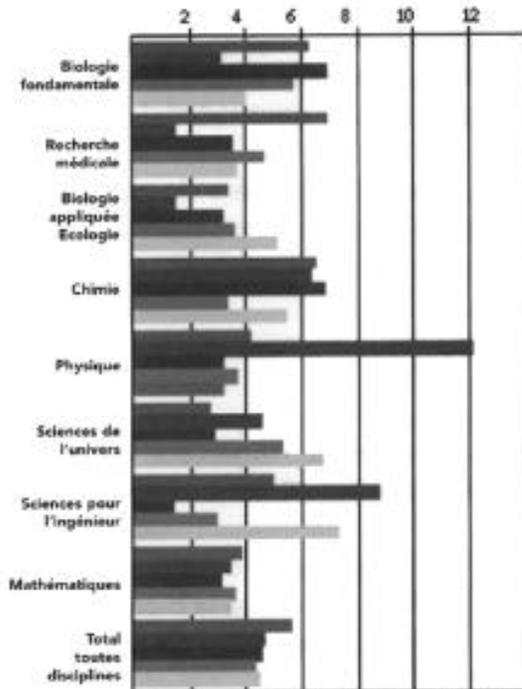
- le domaine de la santé en matière de recherche médicale, de biologie, d'instrumentation (technologies en lien avec le matériel médical),
- la chimie-pharmacie,
- l'industrie et les matériaux, en particulier en ce qui concerne les sciences de l'ingénieur, l'interface entre industrie et environnement.

Le pôle lyonnais demeure cependant moins présent dans des disciplines telles que la biologie appliquée et les sciences de l'univers, l'électronique et l'électricité.

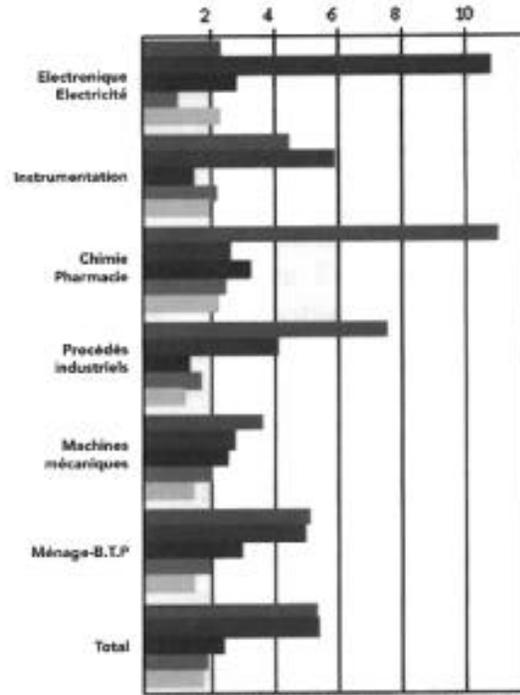
L'ouverture sur l'extérieur reste à développer, que ce soit à travers l'accueil d'étudiants étrangers ou les collaborations avec les milieux scientifiques étrangers.



Deux illustrations issues des travaux de l'Observatoire des Sciences et Techniques



Source : ISI (SCI, compumath) - OST 1992



Source : INPI / OEB (EPAT) - OST 1993



4. Lyon : une aire d'influence qui s'élargit

Les mouvements domicile-travail constituent un premier niveau d'appréciation de l'aire d'influence lyonnaise : celle-ci s'étend largement, outre le Rhône, sur les départements de l'Ain, de l'Isère et de la Loire, et d'autres bassins d'emplois - comme Bourgoin Jallieu, Villefranche sur Saône, Tarare peuvent être considérés comme dépendant de la dynamique de la région lyonnaise.

Lyon et Rhône-Alpes : une métropole dans un réseau de villes

Rhône-Alpes : un espace dans lequel s'organisent de plus en plus les coopérations entre acteurs

A une échelle plus large, du point de vue des acteurs économiques et institutionnels, l'émergence du fait régional et le développement de la métropole lyonnaise se confortent mutuellement. Rhône-Alpes, région composée initialement de façon assez artificielle, s'est affirmée progressivement pour devenir un espace dans lequel s'organisent de plus en plus les coopérations entre acteurs (cf. la constitution du réseau des villes, l'organisation des structures professionnelles à cette échelle) et, dans ce cadre, Lyon développe son rôle de capitale régionale.



Lyon : une aire d'influence aux limites parfois très éloignées

De nouveaux espaces s'ouvrent au rayonnement de la métropole lyonnaise

Au delà de Rhône-Alpes, de nouveaux espaces s'ouvrent au rayonnement de la métropole lyonnaise : le «noeud directionnel lyonnais» (cf. par exemple les directions régionales des banques) déborde largement sur les régions Auvergne, Bourgogne, Franche Comté. Ainsi, Lyon est devenue une «véritable capitale économique»¹ s'appuyant sur une base diversifiée, elle est une «ville plurifonctionnelle» qui organise un vaste territoire à l'échelle du centre Est. Le grand Sud-Est est à la dimension de l'Europe un espace où Lyon peut jouer un rôle majeur compte tenu des interdépendances entre vallée du Rhône et arc méditerranéen. Cette échelle est clairement identifiée dans le cadre de l'aménagement du territoire par l'Etat et les responsables lyonnais et marseillais ont manifesté leur volonté politique en ce sens.

Le grand Sud-Est constitue, à la dimension de l'Europe, un espace où Lyon peut jouer un rôle majeur

1. Cf. F Damette «La France en ville» p. 190.

Une nouvelle image métropolitaine se dessine

Au cours des dix dernières années, les logiques des acteurs économiques ont contribué à renforcer considérablement le positionnement métropolitain de Lyon. Une nouvelle image s'est dessinée grâce :

- aux évolutions urbaines (qualité de vie au travers du cadre bâti, des espaces publics, des déplacements),
- au rayonnement culturel
- au développement des capacités d'accueil (salon, congrès, hôtellerie, ...).



Un potentiel économique

1. Aperçu général

Le Grand Lyon métropole européenne

Lyon tend à se comparer avec Barcelone, Milan, Stuttgart, Turin, Birmingham

Faible progression du P.I.B. dernières années

Les éléments de description de l'économie lyonnaise et l'approche des aires d'influence tendent à positionner Lyon comme une métropole d'envergure européenne. Loin derrière Paris, elle est le principal pôle urbain français susceptible de rivaliser avec les métropoles européennes telles que Barcelone, Milan, Stuttgart, Turin, Birmingham, ... Cependant, ces premiers constats doivent être précisés pour évaluer le dynamisme de l'économie lyonnaise. L'évolution de ses «spécificités», son rôle de tête de réseau à une échelle qui paraît s'élargir, constituent déjà des indicateurs du dynamisme de Lyon. Mais globalement certaines mesures que l'on peut en faire interrogent l'observateur :

- celle de l'INSEE, au travers de l'I.P.E.L.I¹, traduit ces la place de l'aire urbaine lyonnaise dans l'ensemble

français :

- en montant loin derrière Paris, mais largement devant les autres métropoles françaises,

- en évolution depuis 10 ans, seulement devancée par Cannes, Montpellier et Toulouse, et au même niveau que la région parisienne ;

- celle d'Eurostat où Lyon apparaît avec un P.I.B. par habitants² certes supérieur aux autres départements français, hors Paris, mais largement plus faible que celui des métropoles allemandes. En terme d'évolution sur la période la plus récente, Lyon apparaît relativement mal placée.



1. Cf. annexes
2. Cf. annexes

Une économie « généraliste »

Des spécialisations moins marquées qu'à Toulouse, Grenoble, Lille ou Marseille

Cette diversité du tissu entrepreneurial est un élément favorable à l'émergence de nouveaux domaines

Les études conduites en 1995-1996 sur les « moteurs » de l'économie lyonnaise, comparées aux autres agglomérations, montraient les spécialisations plus fortes de Toulouse dans l'aéronautique, de Grenoble dans l'électronique et les industries électriques, de Lille dans les industries textiles et la vente par correspondance, de Marseille autour des activités portuaires.

Lyon ne se caractérise pas par des spécialisations aussi marquées. Cet état de fait justifie l'image traditionnelle « d'économie généraliste » pour l'agglomération lyonnaise.

L'Intérêt d'une telle situation est évident il permet « d'amortir » les évolutions sectorielles ainsi les transformations profondes qu'a connu l'industrie textile dans les années 60-70 dans l'agglomération lyonnaise ont laissé des traces, mais la diversité du tissu industriel a permis d'en atténuer les effets.

Par ailleurs, cette diversité du tissu entrepreneurial est un élément favorable pour que de nouveaux domaines émergent par combinatoire de secteurs existants. Le développement actuel des activités liées à l'environnement tient aux compétences dans la chimie, les matériaux, les instruments de précision, etc. ; la présence d'équipes de recherche « performantes » dans ces trois domaines permet d'asseoir le développement sur des bases solides et durables.



Une économie peu dépendante du soutien public

Lyon est restée en marge d'une évolution industrielle majeure : elle n'a pas pris le virage des industries électronique et informatique les années 60-70

L'économie lyonnaise bénéficie peu de la commande publique

En dépit de son caractère généraliste, l'économie lyonnaise a montré, dans un passé récent, qu'elle peut rester en marge d'une évolution industrielle majeure et de ce fait se trouver affaiblie.

Ainsi, elle n'a pas pris le virage des industries électronique et informatique dans les années 60-70 et a dû gérer les mutations des industries dans sans s'appuyer sur les développements liés à ces secteurs.

Pour ceux-ci, comme aussi pour les télécommunications, l'aéronautique, ... les initiatives locales n'ont pas été au rendez-vous. Or, sur ce point, il convient de rappeler que là où ces activités se sont développées, les initiatives privées ont été largement appuyées sur les décisions publiques. Lyon n'a pas bénéficié d'un appui de l'Etat : les secteurs nouveaux où celui-ci s'est engagé (électronique, traitement de l'information, industrie aéronautique et spatiale, ...) en favorisant la localisation des activités et de la recherche, sont quasiment absents de Lyon qui doit compter sur ses propres forces.

la Région urbaine de Lyon est en zone productive efficace, c'est aussi une zone productive incomparablement moins aidée qu'aucune de ses concurrentes.... Elle est moins protégée et plus exposée que d'autres régions à la concurrence du marché ¹.

L'économie lyonnaise étant plus faiblement portée que celle de la plupart des agglomérations françaises par la commande ou le soutien publics, son dynamisme dépend de sa capacité dans chaque secteur à prendre sa place dans le jeu de la concurrence mondiale.



1. Voir P. BECKOUCHE L. DAVEZIES : « La RUL ou les infortunes de la vertu- Diagnostic de l'économie de la Région urbaine de Lyon » - 1993.

2. Les secteurs traditionnels continuent d'affirmer leur dynamisme

Lyon se renforce dans les secteurs industriels

Les données sur l'évolution des emplois au cours de la période récente (1993-1996) montrent que, par rapport aux évolutions nationales, Lyon a eu tendance à renforcer sa spécificité industrielle. Elle le doit pour une part aux secteurs qui ont constitué historiquement sa «base industrielle».

- le textile et l'habillement n'apparaissent pas globalement comme des spécificités lyonnaises, mais leur poids tend à se renforcer par rapport à l'évolution nationale (ces activités perdent moins d'emplois dans l'aire urbaine lyonnaise que sur l'ensemble français).

Ces secteurs doivent leur relative bonne santé à leur capacité d'évolution et à leur positionnement en terme de produits : il s'agit principalement de productions orientées vers le haut de gamme, avec un haut niveau de technicité, un ratio d'investissement par salarié élevé. Cette production est notamment tournée vers les tissus à usage technique. Elle est fortement orientée vers l'exportation¹. De plus, il n'est pas possible de dissocier l'activité textile dans l'aire urbaine de son environnement géographique large puisqu'elle est très développée (et en complémentarité avec Lyon), dans la Loire, l'Ain, le Nord de l'Isère et l'ensemble du Rhône.

Un positionnement renouvelé



Le plus important regroupement de chercheurs (hors Ile-de-France)

● **La chimie**, regroupant la chimie de base et l'activité pharmaceutique, connaît une stabilisation entre 1992 et 1995 alors qu'elle régresse au plan national. La filière chimie-pharmacie bénéficie de l'effet d'entraînement créé par Rhône-Poulenc et Atochem et par la présence de la raffinerie ELF ; elle s'appuie sur le plus important regroupement de chercheurs en chimie (recherche publique) hors Ile-de-France (près de 1 300 chercheurs).

1. M. Bonneville : » Lyon métropole régionale ou eurocité » p 64

Des activités de sous-traitance performantes

● **L'automobile** : son développement est historiquement lié à Berliet devenu R.V.I. La présence de cette entreprise a permis la constitution d'un réseau local de sous-traitance. Ce réseau apparaît comme une spécificité de la région lyonnaise et de Rhône-Alpes. Parmi eux, on compte des équipementiers de premier rang

-S. M. I.,

-KOYO Group,

-Robert Bosch France,

-S. M.V.,

-Curty Payen,

ou d'autres travaillant dans des filières plastique ou matériel électrique qui sont également des fournisseurs des constructeurs automobiles

-Anoflex,

-Bally Comte,

-Valéo Vision,

-Rexroth Sygma Mannesmann.



3. Des moteurs à « monter en régime »

Une remarquable créativité entrepreneuriale

L'économie lyonnaise a su faire preuve, au cours du temps, d'une capacité d'évolution remarquable fondée sur la créativité du milieu entrepreneurial. Celle-ci a permis de développer fortement certains secteurs aujourd'hui identifiés comme « moteurs »¹ mais leurs évolutions sont à replacer dans le cadre d'une compétition entre les territoires.

● **La pharmacie** : les spécificités lyonnaises s'appuient sur des entreprises de dimension mondiale (Rhône Poulenc, Bio Mérieux, Boiron, Lipha, ...) ou leader dans leur secteur au niveau national (Gifrer-Barberaz, Aguetant, Laboratoire de Thérapeutique Moderne, Chauvin, ...) et sur un riche potentiel de recherche public et privé.

Cependant, des points de faiblesse demeurent:
-les grandes firmes internationales multiplient les implantations en France, mais l'Alsace et le grand bassin parisien paraissent aujourd'hui constituer des lieux d'implantation privilégiés,
-la recherche impulsée par les groupes privés est dynamique (cf. Pasteur-Mérieux, Lipha, Aguetant, Schering Plough, ...), mais ceux-ci sont chacun sur des créneaux spécifiques ne favorisant guère les fertilisations croisées....

Les grandes firmes ont peut-être, dans le passé, insuffisamment développé leurs liens avec les laboratoires publics. Cependant, les orientations récentes, en particulier grâce à l'E.N.S., devraient permettre de compenser cette insuffisance.

● **la plasturgie** : identifiée dans les secteurs sur-représentés à Lyon par rapport aux autres agglomérations françaises, la plasturgie est surtout présente au travers de la fabrication de pièces techniques et de plaques, feuilles, tubes et profilés. Cependant, c'est Oyonnax et non Lyon qui apparaît comme le pôle moteur de l'industrie plastique. C'est donc bien dans le cadre d'une spécificité régionale que l'avenir de la plasturgie lyonnaise se construit.



Mais la place de Lyon en France paraît largement disputée

Les grandes firmes ont, dans le passé, peu développé leurs liens avec les laboratoires publics

Lyon et Oyonnax bénéficient du développement de la plasturgie

Cf. Economie et humanisme « Identification des moteurs de l'économie lyonnaise - Synthèse des études -1996

En dépit de progrès indéniables, Lyon demeure en retrait dans le domaine de l'électronique

La présence de l'E. N. S. est un atout

● **Le matériel électrique-électronique** : la construction électrique est depuis longtemps une activité forte de l'industrie lyonnaise. Bien représentée au travers d'entreprises telles que G.E.C. Alsthom, ASEA, Brown Boveri, Jeumont Schneider, Alcatel, etc. dans la production de biens intermédiaires, cette «spécialisation» lyonnaise se traduit aussi au travers des biens de consommation (cf. Calor, Carrier, Ciapem-Thomson, ...). Cette longue histoire a produit un milieu technique propice à l'innovation, mais qui est peut-être resté en retrait dans le domaine de l'électronique.

Cependant, aujourd'hui, les progrès sont indéniables dans l'électronique et l'informatique.

S'il est vrai que le niveau de la recherche dans ces domaines, son cloisonnement entre les diverses unités (université, grandes écoles) n'ont pas constitué, comme à Grenoble, un milieu porteur pour le développement de l'électronique et de l'informatique, le «renfort» de l'E.N.S., les nouvelles collaborations qui se mettent en place entre équipes de recherche, constituent une nouvelle chance pour Lyon de renforcer sa position dans ce secteur.



4. Des activités porteuses d'avenir souvent liés à la « tradition lyonnaise »

Des pôles d'excellence dans des activités émergentes
Une concurrence qui s'exerce avec les autres métropoles
Marseille, Strasbourg, Toulouse, Grenoble.

Présence d'importants bureaux d'études privés, et engagement des collectivités locales

Lyon Porte des Alpes : un pôle environnement à fort potentiel

Dans un contexte de compétition accrue, la capacité d'évolution du tissu économique est essentielle à sa pérennité. Aussi, l'attention portée aux activités émergentes ou à fort potentiel de développement devient capitale, d'autant que Lyon n'a pas toujours pu, dans le passé, prendre une place à sa dimension dans les technologies liées à l'électronique.

Ces activités émergentes, pour la plupart nouvelles, relèvent parfois de domaines très spécialisés

- **les biotechnologies** : s'appuyant sur un sérieux potentiel de recherche, elles constituent un secteur en plein essor qui peut compter d'une part sur des groupes tels que RP. agrochimie, Mérieux, ... et, d'autre part, sur les hôpitaux, les entreprises du secteur pharmaceutique, etc. Mais ce secteur est soumis à une rude concurrence de Marseille, Strasbourg, Toulouse et Grenoble.

- **Les technologies** liées à l'environnement : Lyon dispose de fortes compétences dans des domaines très spécialisés tels que le traitement des fumées, des sols pollués, les mesures appliquées à l'environnement, Ces spécialisations favorisent les croisements de compétences. Le pôle environnement s'appuie sur :

- l'apport de l'enseignement supérieur et de la recherche publique et privée (cf. Lyon 1, INSA, Ecole Centrale, INRETS, BRGM, ELF Solaize, Atochem, etc.),

- la présence d'importants bureaux d'études privés,
- l'engagement des collectivités locales qui favorise le développement industriel des activités liées à l'environnement,

- la mise en place à Lyon Porte des Alpes du « pôle environnement et génie des procédés ».



Les logiciels et le multimédia constituent un point fort de l'agglomération lyonnaise

● **Les logiciels**, le multimédia et le conseil informatique : ces activités sont un point fort de l'agglomération lyonnaise. «Rhône-Alpes est d'ailleurs une des seules régions de province avec Midi-Pyrénées où les activités informatiques constituent un secteur d'une telle importance»¹ (17 000 emplois dont la moitié dans le Rhône).

Ce dynamisme se traduit par la présence d'importantes entreprises :

Cap Gemini, GFI, CGI, Infogrames, ...

Cependant, l'écart avec la région parisienne reste considérable : en 1993, l'agglomération parisienne comptait huit fois plus de salariés privés dans ce secteur que Lyon, principal pôle de province.

● **La logistique** : la nécessaire réactivité, le changement d'échelle de travail pour les entreprises (au moins l'Europe), la recherche permanente de réduction des coûts conduisent à «une polarisation des équipements logistiques aux carrefours économiques, géographiques et de service. Lyon est un de ces carrefours»²).

Avec les plates-formes de l'Est lyonnais (cf. Isle d'Abeau

- Satolas, plaine de l'Ain, Mions Corbas, ...), le chantier de transport combiné, le port E. Herriot, les différents modes, route, fer, air et eau, sont mobilisables.

La région lyonnaise au sens large³ a pu ainsi devenir un lieu d'implantation de plates-formes de distribution à l'échelle européenne pour nombre d'entreprises (IKEA, Carrier, Casino, C & A, Hewlett Packard, Valéo) et d'importants acteurs de la «chaîne logistique» (Jet Service, Dentressangle, Dubois Confluent, Darfeuille, ...).

Biotechnologies, Environnement, Logiciel et Multimédia, Logistique, ces domaines sont parmi les plus porteurs de dynamisme, mais d'autres se développent, tels que le génie urbain ou le tourisme (17 000 emplois dans la Région Urbaine)...

La région lyonnaise est un lieu d'implantation de plates-formes de distribution à l'échelle européenne



1. Cf. INSEE Rhône-Alpes «Les services Rhône-Alpes -1997» - p 34

2. D. BOURDON dans «Mutations économiques et territoires : quelles réalités en Rhône-Alpes ?

3. Cf. R.U.L. : la logistique, un enjeu moyen pour le développement de la Région urbaine de Lyon (forum du 18 janvier 1998)

5. Synergie entre monde économique, collectivités et institutions

Vallée de la chimie sur l'image de l'agglomération

La conjonction entre les logiques des entreprises et les logiques territoriales, comme exigence du développement économique local, conduit à une mobilisation des acteurs :

1. La requalification de la vallée de la chimie un travail témoigne d'une collaboration étroite entre le Grand Lyon et les industriels du couloir de la chimie pour donner une nouvelle image à l'entrée Sud de Lyon, et du même coup aux industries qui y sont localisées. Des engagements concrets du Grand Lyon et de Rhône Poulenc, par exemple, marquent le démarrage d'une dynamique qui doit mobiliser tous les acteurs de ce territoire (mise en place d'une charte paysagère).

2. La constitution d'un véritable pôle textile habilement prend appui sur l'initiative des entreprises et de leurs organisations (autour de l'Union Nationale des Industries Textiles - U.N.I.TE.X.) avec la collaboration de la région Rhône-Alpes et des collectivités locales (départements du Rhône et de la Loire, Grand Lyon, District de Roanne, Lyon, Ecully).

Des projets concrets donnent une visibilité à cette initiative :

En région lyonnaise : avec le regroupement du Centre Technique de l'industrie de l'Habillement (C.E.TI.H.), du Centre Technique de la Teinture et du Nettoyage (C.T.T.N.), de l'Institut Textile et Chimique de Lyon (I.T.E.C.H.) et de l'Institut Textile de France (I.T.F.) à Ecully et la création d'un Centre Régional de Promotion, Création, Communication.

- A Roanne : avec un laboratoire d'essais commun à l'I.T.E.C.H., et à l'I.T.F. et la plate-forme de génie des procédés techniques de l'I.T.E.C.H.

- A Saint-Etienne : avec la plate-forme I.T.F. «Textiles de santé».

Il s'agit d'une complémentarité entre différents centres plus qu'une concentration sur Lyon



Rapprochements recherche - entreprises

3. A un autre niveau, les universités et les grandes écoles, ont développé leurs collaborations et elles se sont ouvertes largement aux entreprises au travers de filiales :

- EZUS (pour Lyon I),
- INSAVALOR,
- Centrale Lyon Innovation S.A...

Ainsi, les synergies entre **recherche et entreprises** se développent pour favoriser la dynamique industrielle.



Perspective

Quel développement pour entrer dans le 3ème millénaire ?

Lyon, ville plurifonctionnelle équilibrée, possède une structure économique en recomposition permanente

La structure de l'économie lyonnaise, comme sa dimension, permettent de considérer son caractère « généraliste » comme une richesse. Celui-ci se retrouve aussi dans d'autres domaines tels que l'enseignement supérieur et la recherche où Lyon est présente dans pratiquement toutes les disciplines.

La taille de Lyon et l'histoire de son développement expliquent qu'elle soit plus que tous les autres pôles urbains français hors Paris, une « ville plurifonctionnelle équilibrée » en même temps qu'une « véritable capitale économique »¹

Mais ce système est en recomposition permanente et la période actuelle est probablement un Moment clé pour le développement de Lyon, dans un contexte de globalisation des échanges économiques.

Au terme de cette analyse, il apparaît qu'il existe aujourd'hui une interdépendance entre le dynamisme de l'économie locale, y compris l'emploi, et les actions menées par les collectivités. De nombreux secteurs, comme l'environnement ou le textile -habillement, témoignent du succès d'initiatives s'appuyant sur une volonté commune des différents partenaires économiques.

La pertinence d'un Schéma de Développement Economique trouve aussi son expression dans l'interaction des politiques territoriales et des stratégies d'entreprises. L'instauration d'une démarche partenariale est un gage de réussite pour l'élaboration de notre futur schéma.



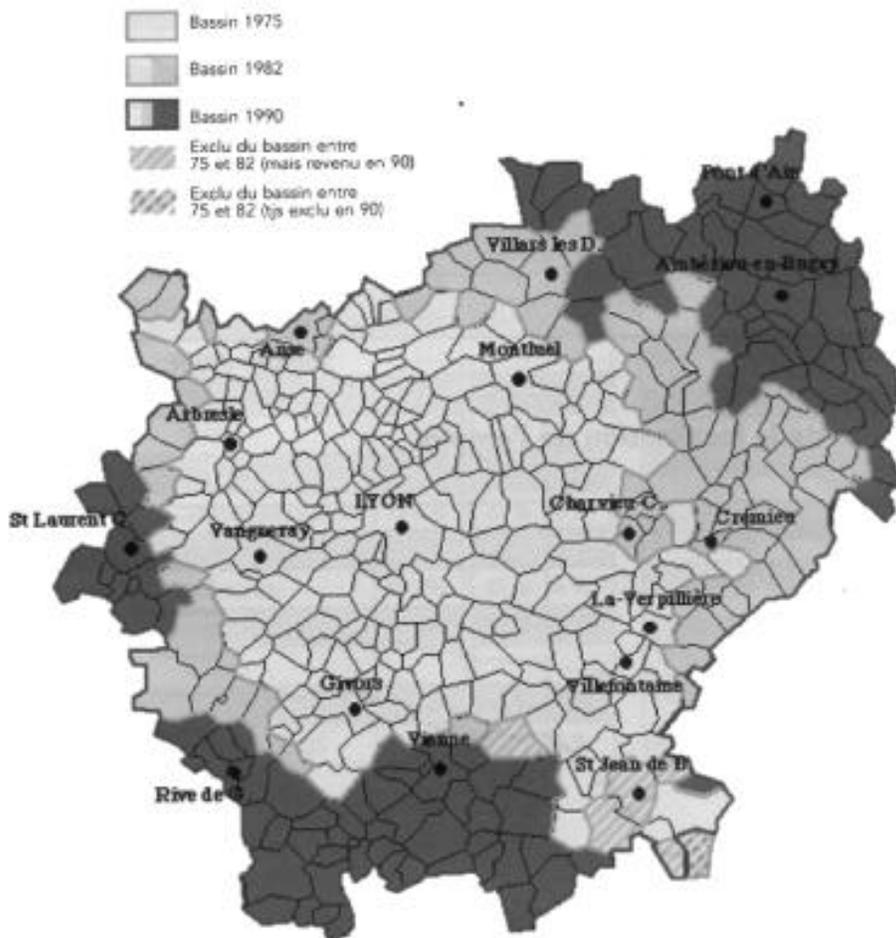
Importance d'une réflexion partenariale

1. Cf. F.Damette : La France en ville - p 92 et suivantes

Annexes

Le bassin d'emploi de Lyon ; la dilatation de l'espace local (1975-1990)

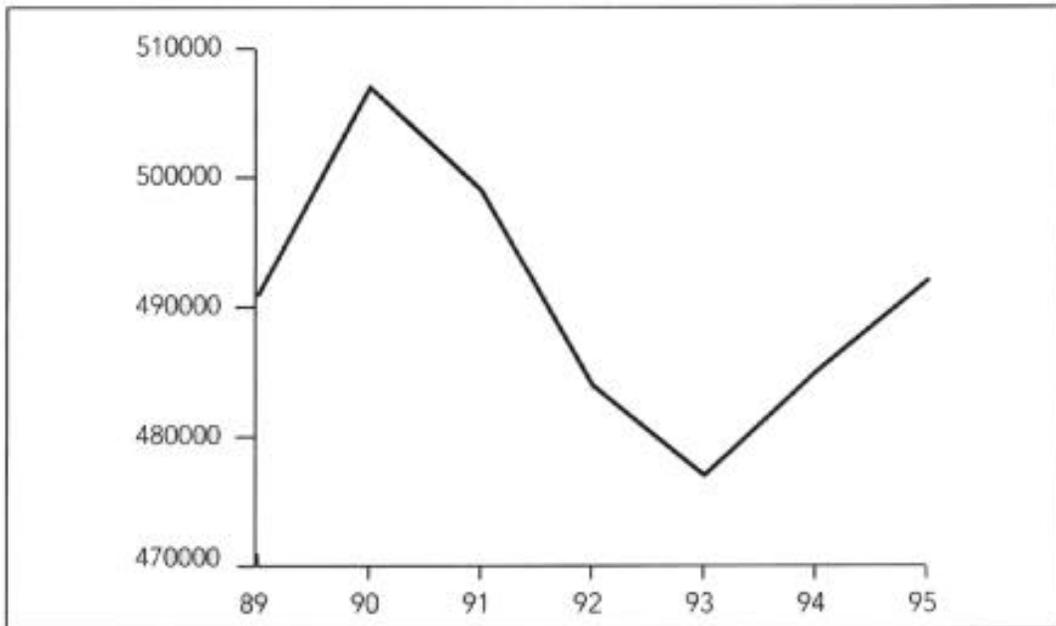
Evolution du bassin d'emploi de Lyon



Source : INSEE-RGP 75, 82, 90



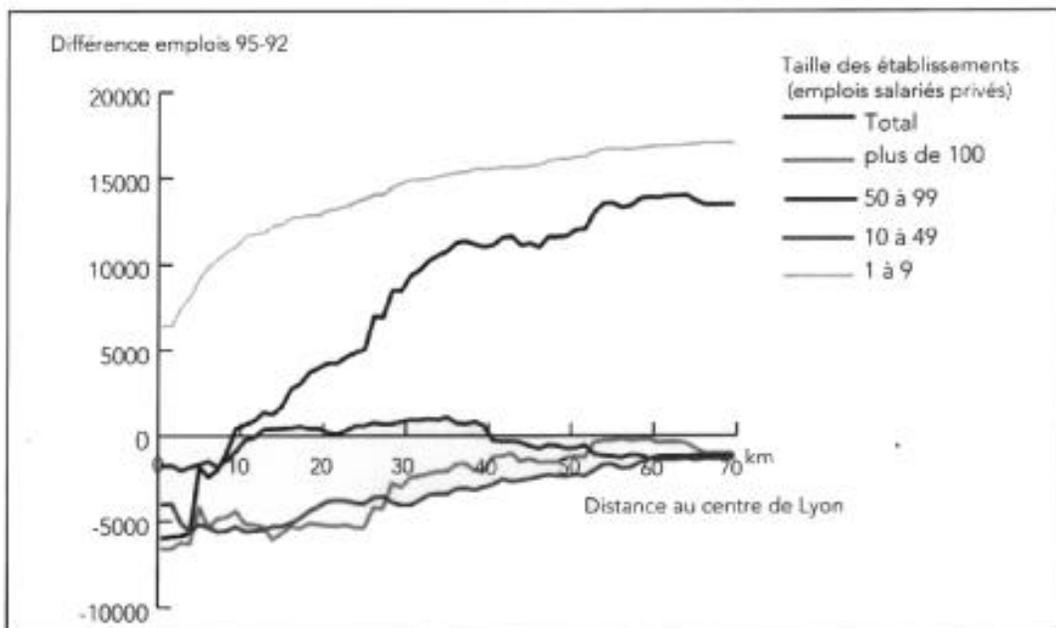
L'évolution de l'emploi salarié privé



Source : INSEE - UNEDIC au 31/12



L'évolution de la localisation de l'emploi



- Dans une couronne entre 7 et 35 km, l'emploi s'accroît
- Quelle que soit la localisation, l'emploi se développe grâce aux petites entreprises (moins de 10 salariés).

Le P.I.B. par habitant et l'Indicateur de Poids Economique Local (I.P.E.L.)

		PIB/ hab 1994	94 87	94 87
Bordeaux	GIRONDE	18 548	35 %	4%
Cannes, Grasse, Antibes	ALPES-MARITIMES	18 041	42 %	4 %
Grenoble	ISERE	18 275	38 %	4 %
Lille	NORD	16 627	37 %	5 %
Lyon	RHONE	23 081	39 %	3 %
Marseille	BOUCHE DU RHONE	18 580	39 %	5%
Montpellier	HERAULT	15 400	31 %	5 %
Nantes	LOIRE ATLANTIQUE	18 204	42 %	5 %
Nice	ALPES-MARITIMES	18 041	42 %	4 %
Paris	PARIS	53 314	33 %	6 %
St Etienne	LOIRE	15 637	44 %	5 %
Strasbourg	BAS-RHIN	19 906	33 %	3 %
Toulouse	HAUTE GARONNE	18 766	40 %	3 %
Barcelone	BARCELONA	12 323	67 %	1 %
Düsseldorf	DÜSSELDORF	44 933	50 %	5 %
Genève	GENEVE			
Hambourg	HAMBURG	37 777	56 %	5 %
Manchester	GREATER MANCHESTER	13 416	31 %	6 %
Milan	MILANO			
Munich	MUENCHEN	48 396	49 %	6 %
Stuttgart	STUTTART	47 974	37 %	6 %
Turin	TORINO			
Valence	VALENCIA	10 164	51 %	-1 %
Birmingham	WEST MIDLANDS	14 324	42 %	5 %

Source : Eurostat

	Montant IPEL en 1992 (Milliard de francs)	82/92 franc constant
1 Paris	1993,9	27,8
2 Lyon	235,0	27,8
3 Marseille-Aix	170,6	14,2
4 Lille	148,9	16,8
5 Bordeaux	114,0	20,1
6 Toulouse	109,7	36,3
7 Nantes	84,6	19,3
8 Strasbourg	80,6	19,5
9 Rouen	68,6	11,9
10 Nice	66,3	25,3
11 Grenoble	65,9	18,6
12 Rennes	60,9	22,7
13 Montpellier	50,1	30,7
20 Cannes	42,0	43,1
24 St-Etienne	37,9	15,8

Source : Insee RA

Le P.I.B. par habitant : Lyon (Le Rhône) loin derrière Paris et les villes allemandes et un rythme de croissance modeste.

L'indicateur de poids économique des aires urbaines : Lyon second pôle économique français, mais très loin derrière Paris.



Le trafic aérien en 1996

	Passagers 1996			Vols «affaires» (1)		
	Total	International	% internat.	Total en semaine	dont internationaux directs	
					%	Nb destinations
Bordeaux	2 687 142	519 444	19 %	299	23 %	12
Grenoble	258 016	28 005	10 %	25	0 %	0
Lille	881 897	205 000	23 %	158	15 %	7
Lyon	4 967 142	2 49 573	50 %	672	39 %	34
Marseille	5 410 394	1 530 049	28%	569	27 %	33
Montpellier	1 479 180	104 536	7 %	147	9 %	3
Nantes	1 397 818	441 645	32 %	222	12 %	3
Nice	8 603 975	4 153 557	63 %	752	47%	32
Paris	59 089 020	39 256 000	66 %	4 768	66 %	224
St-Etienne	82 024	1 988	2 %	23	0 %	0
Strasbourg (2)	2 055 542	313 993	15 %	306	35 %	16
Toulouse	4 221 320	932 655	22 %	509	22 %	0

Source : Agence d'urbanisme - enquête aéroports 1997



Satolas :

50 % de passagers à l'international, une proportion proche de Paris et Nice

Une présence importante de vols «affaires» en particulier en nombre de destinations à l'international.

Les diplômes 3ème cycle (BAC + 5 et plus)

	Ingenieurs	Commerce	Fac privées	Tout Universités	Tout Universités
Bordeaux	385	522	0	3 239	4 146
Grasse, Cannes, Antibes	95	156	0	1 235	1 486
Grenoble	1 069	249	0	2 332	3 650
Lille	1 537	164	0	3 020	4 721
Lyon	1 915	289	178	4 297	6 679
Marseille-Aix	623	226	4	4 233	5 086
Montpellier	562	0	18	3 131	3 711
Nantes	792	277	0	1 506	2 575
Nice	95	156	0	1 235	1 486
Paris	6 996	1 585	67	19 850	28 498
St-Etienne	264	90	0	348	702
Strasbourg	540	0	0	2 409	2 949
Toulouse	1 622	318	93	3 364	5 397

Source : Ministère de l'Éducation 1995

Lyon : deuxième pôle de formation 3ème cycle en France

